

UNION DES COMORES
Unité –solidarité –développement

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROMOTION
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

DIRECTION DU COMMERCE

En partenariat avec la

DIRECTION DES STRATEGIES AGRICOLES
ET DE L'ELEVAGE

TITRE

DEMANDE DE DONT POUR L'ELEBORATION D'UN PROJET SUR
L'OPERATIONALISATION DU LABORATOIRE DU CONTROLE ET D'HYGIENE
ALIMENTAIRE

DONT POUR L'ELABORATION DE PROJET (DEP)

1 TITRE DU DEP	Renforcement de la capacité institutionnelle de contrôle des produits alimentaires afin de protéger les consommateurs et d'améliorer l'accès au marché extérieur
Thème 1 2	<ul style="list-style-type: none"> • opérationnalisation du laboratoire de contrôle et hygiène alimentaire • Renforcement des capacités des ressources humaines
3 : date de lancement	Juillet 2008
4 : date d'achèvement	octobre 2008
5 : organisme, auteur de la demande	Ministère en charge du Commerce, Direction Nationale du Commerce.
6 : consultant(s)	A chercher
7 : contexte et raison d'être du DEP	<p>Selon la description de notre EDIC, il existe des opportunités pour exporter des fruits frais -ananas, mangues, avocats, litchi,...vers les marchés européens, voir d'autres marchés. Cependant la mise en place d'une capacité de certification en matière phyto-sanitaire s'avère nécessaire. Une association des jeunes agriculteurs pour l'exportation des lychis est créée nécessite une étude des conditions d'accès aux marchés notamment les normes phyto-sanitaires et la nécessité de certification. Le résultat attendu serait alors l'accroissement de la compétitivité des produits lychis des îles Comores, grâce à un enrichissement en terme des compétences des employés des secteurs. En outre le développement d'une stratégie du commerce international pour les produits halieutiques est lancé. Cependant, elle nécessite une harmonisation de la législation comorienne avec les normes internationales et le développement des institutions d'hygiène sanitaire et la maîtrise des barrières tarifaires et non tarifaires dans les principaux marchés cibles pour les exportations de thon et autres produits de la Pêche. A l'heure actuelle, une demande nous a été soumise par un opérateur privé qui veut exporter des langoustes en l'île de la Réunion, cependant, il se heurte à des barrières non tarifaires liés à des problèmes de contrôle de qualité et de norme sanitaire et phyto-sanitaires. Alors que la valeur apportée par cet investissement est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • création de 8 emplois au lancement du projet • contribution à la réduction du déficit de la balance commerciale • la mise en place des instruments de normalisation ouvrant des perspectives d'exportation des produits halieutiques • contribution à la diversification des exportations • valorisation d'un produit de haut de gamme et par conséquent de l'image commerciale du pays • sécurisation des revenus des pêcheurs par la garantie de ventes • pénétrer le marché réunionnais et contribuer à augmenter le volume des échanges intra-regionales. • Apporter des revenus chez les populations situées à proximité des zones préservées (exemple : le parc marin de Mohéli). • Il existait un projet de l'UE qui accompagnait la Maison des Epices mais il est en cours de finalisation.

<p>Objectif du projet à élaborer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au delà de ce qui précède, ce filière présente une auto suffisance alimentaire, et des opportunités pour l'exportation avec des ambitions de modernisation (voir annexe)
<p>Résultat du DEP</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les obstacles entravant l'opérationnalisation du laboratoire sont clairement identifiés 2. Le personnel national et leur capacité sont identifiés 3. les besoins pour l'opérationnalisation sont clairement établis 4. Le système de pérennisation des activités du laboratoire est clairement établi 5. Un rapport final incluant la fiche du projet est élaboré 6. Des formations du personnel sont planifiées 7. Un calendrier de démarrage du laboratoire est clairement établi 8. Un système d'évaluation des activités du laboratoire et de son personnel est clairement établi 9. Les consommateurs se sentent mieux protéger grâce à la publication des résultats et la mise en place d'une stratégie de sensibilisation 10. Les services privés des importateurs se sentent encore rassurer sur la conformité de leurs produits 11. Le dispositif de traçabilité est établi pour une mise en œuvre rapide
<p>Activités du DEP</p>	<p>Evaluation des laboratoires existants au ministère par un consultant extérieur</p> <p>Réunion avec les services concernés (direction générale du Commerce, direction de l'agriculture, direction de la pêche, Onacsa, directions de l'agriculture des îles, service de la protection des végétaux etc)</p> <p>Concertation avec le secteur privé et société civile. Réunion de restitution du rapport. Ce rapport doit soumettre aux participants les objectifs globaux et spécifique du projet à élaborer, les résultats, les besoins en équipement, et en personnel la stratégie de fonctionnement du laboratoire ainsi que les différents besoins de formations.</p> <p>A la fin de la réunion l'architecture du projet doit être retenue</p>

calendrier	Durée de l'élaboration du projet : 4 mois Mois 1 ; exploration de la situation : 3 semaines 1 semaine en grande-comores 3 jours à Anjouan 3 jours à Mohéli Restitution des premières conclusions de la mission Mois 2 : réception du premier draft du rapport et du projet et commentaire des autorités Mois 3 atelier d'adoption du rapport définitif et du projet Mois 4 soumission du projet à la FANDC pour financement Les détails voir chronogramme
Coopération entre secteur privé et publique	Le secteur public met à la disposition du secteur privé un service compétant pour la sécurisation sanitaire de leur produit alimentaire
budget	Arrivé du consultant _____ 1575000 FC non compris le billet Visites dans les îles 1640000 FC Retour du consultant 1435000 FC non compris le billet Atelier et adoption du projet 2933000 FC total 7583000 FC soit 25 276,666 dollars US
	1 dollar= 300 FC

CONTEXTE

Selon la description de notre EDIC, il existe des opportunités pour exporter des fruits frais - ananas, mangues, avocats, litchi,...vers les marchés européens, voir d'autres marchés. Cependant la mise en place d'une capacité de certification en matière phyto-sanitaire s'avère nécessaire. Une association des jeunes agriculteurs pour l'exportation des lychis est créée nécessite une étude des conditions d'accès aux marchés notamment les normes phyto-sanitaires et la nécessité de certification. Le résultat attendu serait alors l'accroissement de la compétitivité des produits lychis des îles Comores, grâce à un enrichissement en terme des compétences des employés des secteurs. En outre le développement d'une stratégie du commerce international pour les produits halieutiques est lancé. Cependant, elle nécessite une harmonisation de la législation comorienne avec les normes internationales et le développement des institutions d'hygiène sanitaire et la maîtrise des barrières tarifaires et non tarifaires dans les principaux marchés cibles pour les exportations de thon et autres produits de la Pêche. A l'heure actuelle, une demande nous a été soumise par un opérateur privé qui veut exporter des langoustes en l'île de la Réunion, cependant, il se heurte à des barrières non tarifaires liés à des problèmes de contrôle de qualité et de norme sanitaire et phyto-sanitaires. Alors que la valeur apportée par cet investissement est :

- création de 8 emplois au lancement du projet
- contribution à la réduction du déficit de la balance commerciale
- la mise en place des instruments de normalisation ouvrant des perspectives d'exportation des produits halieutiques
- contribution à la diversification des exportations
- valorisation d'un produit de haut de gamme et par conséquent de l'image commerciale du pays
- sécurisation des revenus des pêcheurs par la garantie de ventes
- pénétrer le marché réunionnais et contribuer à augmenter le volume des échanges intra-regionales.

- Apporter des revenus chez les populations situées à proximité des zones préservées (exemple : le parc marin de Mohéli).
 - Il existait un projet de l'UE qui accompagnait la Maison des Epices mais il est en cours de finalisation
 - Au delà de ce qui précède, ce filière présente une auto suffisance alimentaire, et des opportunités pour l'exportation avec des ambitions de modernisation
- L'alimentation joue un rôle déterminant dans la prospérité, la santé et le bien-être de la population. En effet la bonne santé de la population active favorise la productivité économique et les fonctions cognitives des individus, et par conséquent, contribue au développement à long terme des pays. Elle est, en outre, indispensable pour le bien-être économique de chaque ménage et participe à la réduction de la pauvreté. C'est dans cette optique que l'OMS considère une alimentation saine et équilibrée comme étant un droit humain fondamental et un préalable à la santé d'où son engagement à appuyer les pays dans la lutte contre le manque d'hygiène des produits alimentaires vendus notamment sur les lieux publiques, plus particulièrement les marchés.

En effet la salubrité des aliments constitue un problème de santé publique à l'échelle mondiale. Les germes pathogènes et les contaminants chimiques présents dans les aliments font peser de sérieuses menaces sur la santé. Des pathologies nouvelles telles que l'encéphalopathie bovine spongiforme (BSE) ont bénéficié d'une large couverture médiatique et constituent des défis pour les gouvernements du monde entier. L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'environ 1,500 milliard d'enfants de moins de cinq ans souffrent, chaque année, de la diarrhée et plus de 3 millions en meurent et environ un tiers de la population est confrontée, chaque année, à des maladies d'origine alimentaire.

Ce sont les pays en développement qui souffrent le plus d'un large éventail de maladies telles que le choléra et les infections imputables au *Campylobacter*, à l'*Escherichia-Coli*, aux Salmonelloses, aux Shigelloses, aux Brucelloses et à l'hépatite A.. On note que l'accroissement des maladies d'origine alimentaire, dans les pays en développement, est favorisé par la pauvreté et l'urbanisation rapide et anarchique. Il y a environ vingt ans l'Afrique était encore considérée comme un continent essentiellement rural. Mais une urbanisation rapide est en train de modifier cette situation. Dans beaucoup de régions, les administrations locales n'ont pas les moyens de fournir les infrastructures et les services nécessaires à l'ensemble de la population. Cette situation augmente les risques de contamination et d'apparition de maladies d'origine alimentaire.

Aux Comores, les quelques données disponibles montrent que les affections liées à la salubrité des aliments prennent des proportions inquiétantes et constituent des sérieuses menaces quant à l'aggravation de l'état de santé de la population qui est considéré comme étant précaire. Des données statistiques rapportées dans le document intitulé bilan de l'épidémie de choléra et profil du système de santé illustrent l'ampleur des problèmes pouvant être liés directement ou indirectement à l'hygiène alimentaire, la plus grave étant le choléra qui continue de frapper le pays depuis 1975. La première épidémie a touché 2885 personnes dont 474 décès. La deuxième a été enregistrée en 1998 et elle a duré jusqu'en 2000 avec 8000 cas recensés. L'avant dernière épidémie a sévi en 2001 – 2002 où 1644 ont été notifiés.

Selon d'autres sources, les maladies diarrhéiques constituent une des causes fréquentes de consultation. En pédiatrie l'incidence est estimée à 18,3% (MICS 2000). Les parasitoses intestinales occasionnent plus de 15% de consultation dans la population générale et touchent surtout les enfants de moins de 10 ans. Le mois de mai 2006, un épisode d'intoxication alimentaire a touché environ 83 personnes au nord de la Grande Comore. On déplore 2 décès.

Le secteur agricole domine largement l'économie du pays ,il occupe plus de 70% de la population et sa part à la formation du PIB se situe autour de 35% la pression sur les terres cultivées et la déforestation affectent lourdement la situation environnement et l'appauvrissement des populations rurales s'est aggravé malgré une amélioration des indicateurs globaux de la pauvreté. La production vivrière et maraichère sont devenues une activité importante en raison de la forte demande d'une population croissante .mais cette production est largement insuffisante et le pays est obligé de recourir à des importations extérieures. Les causes sont multiples. Entre autre l'étroitesse du marché notamment à l'extérieur

En effet les pratiques de l'agriculture comorienne et l'absence d'institution de surveillance et de contrôle des produits agricoles rendent leur exportation très difficile en dépit des exigences des normes internationales. L'absence d'une institution d'assurance qualité des produits dans notre pays les rend plus vulnérables, et constitue un handicap pour le développement de l'agriculture et la mise en place des structures de transformation de nos produits. Ceci est également valable pour le secteur de la pêche. Quant au contrôle des produits alimentaires au niveau des frontières, la situation laisse à désirer (manque des équipements et du personnel compétent) Cet handicap se présente sous deux aspects.

1) .manque des équipements nécessaires pour faire fonctionner le laboratoire

2.) insuffisance de capacité des ressources humaines.

Par contre un local destiné à ce laboratoire existe déjà et réhabilité. La FAO s'est prononcée pour l'octroi de certains équipements. Certains sont déjà présents à l'exemple de l'autoclave, l'étuve, et la centrifugeuse.

Le projet de la protection des végétaux s'est proposée pour l'achat de la hotte à flux laminaire. le projet que nous nous proposons d'élaborer permettra de compléter le matériel et la formation du personnel ainsi que le démarrage du laboratoire. Il convient dans la mesure du possible d'envisager la possibilité d'une opérationnalisation de ce laboratoire. C'est la raison pour laquelle dans le cadre des Dons pour l'élaboration des projets proposés par la FANDC, la Direction Nationale des Stratégies agricoles et de l'élevage se propose de se doter d'un projet pouvant permettre une mise en application des mesures SPS et de la législation phytosanitaire.

Ce projet renforcera une confiance permanente au près des consommateurs et pourrait réduire les intoxications à répétition dans notre pays, améliorer les conditions du marché intérieurs, et rendre nos produits agricoles compétitives surtout permettre aux producteurs de pénétrer dans le marché extérieur..Le projet PNDH financé par le FIDA, dont l'un des ses objectifs est de rendre compétitif nos produits agricoles en favorisant la commercialisation de nos produits agricoles œuvre dans le sens du respect des normes pouvant permettre à nos agriculteurs d'exporter.. Notamment dans sa partie sécurité alimentaire. Le projet PRPV (projet régional de protection des végétaux) qui est en cours d'exécution financé par l'union européenne a élaboré une réglementation sur la protection des végétaux en conformité avec la réglementation internationale. Cette réglementation est approuvée par l'assemblée Nationale. Néanmoins, les textes d'application ne sont pas faits. De ce fait le DEP pouvait mettre à la disposition de nos services /départements une assistance à l'élaboration de dit projet et à le soumettre au financement de la FANDC

OBJECTIF DU PROJET.

Renforcement de la capacité institutionnelle de contrôle des produits alimentaires afin de protéger les consommateurs et d'améliorer l'accès au marché extérieur

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Rendre opérationnel le laboratoire de contrôle et d'hygiène des aliments

- Renforcer la capacité des ressources humaines existantes
- Identifier le personnel compétant à mobiliser pour le fonctionnement du laboratoire

RESULTATS ATTENDUS DU DEP

- Les obstacles entravant l'opérationnalisation du laboratoire sont clairement identifiés
- Le personnel national et leur capacité sont identifiés
- les besoins pour l'opérationnalisation sont clairement établis
- Le système de pérennisation des activités du laboratoire est clairement établi
- Un rapport final incluant la fiche du projet est élaboré
- Des formations du personnel sont planifiées
- Un calendrier de démarrage du laboratoire est clairement établi
- Un système d'évaluation des activités du laboratoire et de son personnel est clairement établi
- Les consommateurs se sentent mieux protégés grâce à la publication des informations sur la consommation des produits alimentaires et la mise en place d'une stratégie de sensibilisation
- Les services privés des importateurs se sentent encore rassurés sur la conformité de leurs produits
- Le dispositif de traçabilité est établi pour une mise en œuvre rapide

ACTIVITES

- Evaluation des laboratoires existants au ministère par un consultant extérieur
- Réunion avec les services concernés (direction du commerce, direction de la pêche, direction de l'agriculture, Onacsa, directions de l'agriculture des îles, service de la protection des végétaux)
- Concertation avec les services privés entrepreneurs, importateurs et exportateurs
- Réunion de restitution du rapport. Ce rapport doit soumettre aux participants les objectifs globaux et spécifiques du projet à élaborer, les résultats, les besoins en équipement, et en personnel la stratégie de fonctionnement du laboratoire ainsi que les différents besoins de formations.
- A la fin de la réunion l'architecture du projet à établir doit être retenue

Plan de travail

La durée des activités pour l'élaboration du projet est au maximum de quatre mois

Mois 1

Trois semaines pour l'exploration de la situation ainsi que pour les différentes rencontres pour le consultant.

Une semaine en grande comore pour les différentes rencontres

autorités, responsables des laboratoires y compris les visites des laboratoires, entrepreneurs ,importateurs ,exportateurs ,producteurs institutions chargées de l'application de la réglementation sur le contrôle des produits alimentaires ect....

Trois jours pour anjouan

autorité, responsables des laboratoires y compris les visites des laboratoires, entrepreneurs ,importateurs ,exportateurs, producteurs institutions chargées de l'application de la réglementation sur le contrôle des produits alimentaire etc....

Trois jours à Moheli

autorités, responsables des laboratoires y compris les visites des laboratoires, entrepreneurs ,importateurs ,exportateurs, producteurs institutions chargées de l'application de la réglementation sur le contrôle des produits alimentaire etc....

Restitution des premières conclusions de la mission

Mois 2 :

Envoie du Premier draft du rapport et du projet à élaborer auprès des autorités compétentes

Mois trois

Atelier des conclusions du rapport définitif inclus le projet élaboré et adoption du projet définitif

Mois quatre :

Soumission du projet aux différents bailleurs pour financement

Chronogramme

date	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4			
<u>Activités</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
<u>Exploration de la situation</u>																
Arrivé du consultant	■															
Grande comore	■															
Anjouan		■														
Moheli et restitution des premiers conclusions			■													
Départ du consultant				■												
Discussion du premier draft du rapport et du projet					■	■	■									
<u>Retour du consultant et préparation de l'atelier</u>										■						
<u>Atelier et adoption du rapport et du projet</u>											■	■				
<u>Soumission du projets à la FANDC</u>													■	■	■	■

Le consultant effectuera deux missions respectivement de trois et de deux semaines chacune

La première est une mission d'exploration de la situation

La deuxième consiste à soumettre le projet pour adoption dans un atelier national

Budget :

Activités	quantité	Prix unitaire(FC)	Sous total	Total en FC
<u>Arrivé du consultant</u>	1			
Billet aller et retour	1	-	-	-
perdiem	21J	75 000	1 575000	1575000
<u>Sous total</u>				1575000
<u>Visite dans les iles Grande comore</u>				
Location de véhicule	21J	20000	420000	420000
Carburant	15l/J	500	162500	162500
Frais de déplacement pour nationaux	14J	5000	70000	70000
restitutions des premiers conclusions				
pause café	2000	2000	30000	30000
<u>Ss total</u>			682500	682500
<u>Anjouan</u>				
Billet aller /retour	2	50000	100000	100000
Per diem des nationaux	1*5J	51000	255000	255000
Carburant	15l /J	500	37500	157000
Location véhicule	5J	20000	100000	100000
restitutions des premiers conclusions				
pause café	15 per	2000	30000	30000
<u>Ss total</u>			522500	522500
<u>Moheli</u>				
Billet aller /retour	2	36000	720000	72000
Per diem des nationaux	1*3J	31500	106500	106500
Carburant	15l /J	500	22500	157000
Location véhicule	5J	20000	100000	100000
restitutions des premiers conclusions				
pause café	15 per	2000	30000	30000
<u>Ss total</u>			979000	435500
Départ du consultant				
Retour du consultant				
Pour la préparation de l'atelier	14j	75000	1050000	1050000
Carburant	15/J*14J	500	105000	105000
Location véhicule	14J	20000	280000	280000
Billet A/R	-	-	-	-
<u>Ss total</u>			1435000	1435000
<u>Atelier et adoption du rapport et du projet</u>				
Billet A/R anj/MOR/Anj des participants	6P	50000	300 000	300000
perdieme	3J*6	25000	450000	450000
Billet A/R MOH/MOR/MOH des participants	6P	36000	118000	118000
Perdieme	3J*6	25000	450000	450000
Frais de déplacement participants en gde comore	2J*28	5000	280000	280000
Biens consommables				322000
Frais de la salle	2J	40000	80000	80000

Carburant	15l/J*2	500	15000	15000
Secrétariat	4J*2	15000	120000	120000
Pause café	2*2J*40P	2000	320000	320000
déjeuner	2*2J*40P	5000	800000	800000
<u>Sous total</u>			2933000	2933000
<u>TOTAL</u>				7583000

**Soit 25276,666 dollars US sans les billets internationaux du consultant
Compte nu du prix fluctuant des billets d'avion et de la méconnaissance de la
provenance du consultant il est judicieux de ne pas faire une estimation**

COOPERATION ENTRE SECTEUR PRIVE ET PUBLIQUE

Le secteur public met à la disposition du secteur privé un service compétant pour la sécurisation sanitaire de leur produit,

TERMES DU MANDAT DU CONSULTANT

Sous le contrôle de la FANDC avec la collaboration des autorités nationales et les services compétents, le consultant international aura à effectuer les taches suivantes

- Prospector la situation sur la sécurité sanitaire des aliments qui prévaut en union des Comores
- Prospector le système de contrôles des produits alimentaires mis en place
- Evaluer les institutions chargées de la mise en application de la réglementation
- Evaluer le laboratoire mis en place pour, la protection des végétaux et la santé animale
- Identifier les besoins pour l'opérationnalisation d'un laboratoire de contrôle et d'hygiènes des produits alimentaires
- Identifier les différents renforcements de capacité humaine pour faire fonctionner le laboratoire
- Faire une proposition sur un système de fonctionnement permanent de ce laboratoire
- Faire les liens de complémentarité qui peuvent exister entre le projet à élaborer sur l'opérationnalisation du laboratoire de contrôle des produits alimentaires et ceux de la protection végétale et la santé animale.
- Proposer un rapport de la situation ainsi qu'un projet sur l'opérationnalisation d'un laboratoire de contrôle et hygiène des produits alimentaire
- Faire adopter le projet élaboré au cours d'un atelier National

Profil du consultant

Spécialiste en sécurité sanitaires des aliments avec plus d'expérience sur le fonctionnement des laboratoires de contrôles et d'hygiène des aliments

Durée :5 semaines en deux missions

- Une mission de trois semaines pour la prospection de la situation
- Une mission de deux semaines pour l'adoption du document final